LE JOURNAL DES PSYCHOLOGUES

LE JOURNAL DES PSYCHOLOGUES

LE MENSUEL DES PROFESSIONNELS

Traumatismes et terrorisme
Prise en charge des enfants

Estime de soi et souffrance psychique
Partage d'expérience

Placement d'un enfant en MECS
L'inclusion des parents

Questions à Cyril Tarquinio
Le Centre Pierre-Janet

DOSSIER

Les usages de l'évaluation psychologique

N° 349 Juillet-août 2017

DOM/S : 8,50 € – BEL : 8,40 € – MAR : 86 Mad
N CAL/S : 980 cfp – POL/S : 1050 cfp – MAY : 8,90 €

martin média

L 17653 - 349 - F: 7,50 € - RD

Le Centre Pierre-Janet, un nouveau lieu dédié à la recherche et à la formation

Dana Castro
Psychologue
Docteure en psychologie
Psychothérapeute
Directrice de l'École de psychologues praticiens
Membre du comité de rédaction du *Journal des psychologues*

En octobre 2015, Cyril Tarquinio, professeur de psychologie de la santé et de psychologie clinique, a créé le Centre Pierre-Janet, au sein de l'université de Lorraine. Nous l'avons questionné sur ce lieu novateur qui entend combiner formation, consultation et recherche en psychologie, en prônant l'ouverture sur toutes les approches susceptibles d'améliorer la prise en charge psychothérapeutique.

Dana Castro : Expliquez-nous ce qu'est le Centre Pierre-Janet, et en quoi il représente une avancée majeure dans la formation des psychologues.

Cyril Tarquinio : Nous avons créé le Centre Pierre-Janet (CPJ) avec Édith Maggipinto, qui en est actuellement la responsable administrative. Le CPJ est officiellement né en octobre 2015 à l'université de Lorraine, sur le site du Saulcy, à Metz. Il a pour objectif d'articuler consultation psychothérapeutique, formation post-master et recherche. Le Centre Pierre-Janet s'est structuré autour de trois pôles :

• un pôle consultation dédié à la pratique clinique et opérationnelle de la psychothérapie – ce qui est en soi une innovation ;

• un pôle formation dédié à la diffusion des savoirs et des connaissances, généralement dans le cadre de diplômes d'université (DU) ou de diplômes interuniversitaire (DIU) et de formations courtes. Il s'agit ici de contribuer à la diffusion des savoirs et des connaissances dans le champ des psychopathologies et des pratiques psychothérapeutiques. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus loin ;

• mais nous sommes dans une université, ainsi la pratique clinique et la diffusion des savoirs ne peuvent s'envisager qu'à la condition d'être capable également de produire des savoirs et de les valider, d'où la nécessité de les articuler avec un pôle recherche dont je dirai également quelques mots plus tard. Ce pôle recherche est une plate-forme méthodologique et réglementaire à la disposition des chercheurs, des équipes de chercheur, mais aussi de toutes sortes de structure souhaitant développer des programmes de recherche.

J'étais complètement insatisfait de la situation antérieure qui consistait à proposer des enseignements de licence, master et doctorat dans le champ des psychothérapies, sans disposer de moyens suffisants pour « montrer » le métier, et le transmettre presque « de la main à la main ». En France, nous avons confié l'enseignement de la psychothérapie à d'autres (les stages, l'engagement personnel dans une psychothérapie, les associations diverses et variées qui défendent telle ou telle école de pensée, etc.). Nous, universitaires, avons la plupart du temps accepté comme presque normal que la psychothérapie n'ait plus sa place à l'université, en tout cas qu'elle n'y ait plus une place centrale. Certes, les compétences de base sont développées chez les étudiants (le soutien, l'écoute, le travail sur le lien thérapeutique, etc.). Certes, les approches sont plus ou moins présentées et explicitées aux étudiants. Certaines le sont d'ailleurs plus que d'autres. Alors que d'autres orientations, à peine évoquées, deviennent les contre-exemples ou les contre-modèles de ce qu'il convient de penser ou de faire, quand elles ne sont pas totalement décrédibilisées. Tout dépend, à vrai dire, de l'ancrage théorique et de l'histoire du département de psychologie qui portent le projet. Comme s'il n'y avait qu'une seule manière de penser la psychopathologie et de pratiquer →

Cyril Tarquinio
Directeur du master de psychologie de la santé et psychologie clinique de l'université de Lorraine
Directeur du laboratoire APEMAC / EPSAM EA 4360
Psychothérapeute (ARS)
Directeur du Centre Pierre-Janet

→ la psychothérapie. La réification des théories nous conduit parfois à oublier que ces mêmes théories ne sont que des hypothèses et qu'il conviendrait parfois de faire preuve de plus de modestie et de moins d'hégémonie en ce qui concerne la domination d'une approche sur l'autre. Pour revenir à l'exercice de la psychothérapie, c'est-à-dire de sa pratique, il est rarement possible de montrer concrètement notre clinique psychothérapeutique ; d'ouvrir en quelque sorte les portes des cabinets de psychothérapie afin d'expliquer ce que l'on fait, ce qui s'y passe vraiment et donc transmettre le métier. Expliquer nos réussites, expliquer et comprendre nos échecs dont on ne parle que rarement : ce sont autant de réalités insaisissables pour la formation des futures générations de psychologues. Il y a plusieurs raisons à cela : soit, tout simplement, parce que les universitaires n'ont pas toujours les compétences et ne sont pas formés dans le domaine des psychothérapies et du soin psychique (rappelons que les universitaires ne sont pas recrutés sur la base de leurs compétences cliniques ou thérapeutiques, mais plutôt sur la base de critères scientifiques) ; soit parce qu'ils ont une pratique clinique à l'extérieur de leur université (notamment libérale), parce qu'on ne leur a jamais permis ou donné la possibilité de développer de telles compétences cliniques au sein même de leur institution. À l'étranger (Belgique, Allemagne, Italie, Angleterre, Suisse...), à l'inverse, il existe au sein même des universités des espaces clairement dédiés à la pratique clinique. Pas seulement des espaces dédiés à la recherche, mais bien à la psychothérapie et à la prise en charge de vrais patients, comme dans la vraie vie... Il s'agit de lieux où sont reçus les patients et où il est possible de voir les psychothérapies à travers des vitres sans tain ou par le biais d'enregistrements vidéo. Les praticiens sont alors en mesure de montrer ce qu'ils font et les étudiants en formation de comprendre ce qui se passe. Ils peuvent ensuite interpeller les praticiens, dans une démarche didactique et formatrice.

Le Centre Pierre-Janet (CPJ) s'inscrit dans une reconnaissance de toutes les orientations psychothérapeutiques ou démarches dont l'objet est le mieux-être psychologique des patients. Les approches proposées restent néanmoins ancrées dans le contexte de la recherche académique. La prise en charge psychothérapeutique proposée dans le cadre du CPJ ne se limitera pas aux méthodes, aux techniques et aux théories classiquement identifiées dans le domaine de la psychothérapie. Le positionnement du CPJ est fondamentalement intégratif et ouvert sur toutes les disciplines (donc également en dehors de la discipline qu'est la psychologie : les effets de la nutrition, de la pollution, de l'activité physique sont des illustrations de ce qu'il convient aujourd'hui de prendre en compte dans une prise en charge globale des patients. La phytothérapie, l'homéothérapie ou la mobilisation de la sophrologie et autres approches sont autant de contributions qu'il convient d'intégrer dans une vision moderne de la psychothérapie) susceptibles d'apporter des éléments novateurs qui peuvent permettre de faire avancer les connaissances dans le domaine de la psychothérapie et d'améliorer la prise en charge des patients. Une telle position est indissociable d'une appréciation critique et d'une mise en perspective théorique des techniques et des approches. Le psychologue et-ou psychothérapeute qui intervient au CPJ se doit donc d'être ouvert, curieux et bienveillant sur l'évolution du métier. Sa posture épistémologique consiste à donner la priorité à la clinique et à la qualité du soin qu'il propose. Il est conscient que les théories et les modèles ne sont pas des dogmes, mais bien des hypothèses qu'il convient de ne pas réifier [1]. La dialectique psychopathologique, autour « des psychothologies » est aussi une dimension essentielle, qui, au regard de notre pratique clinique, doit nous interroger, voire nous bousculer dans nos certitudes. C'est la condition même de l'ouverture à une pensée complexe qui se doit d'articuler les modèles et les théories en les mettant en dialectique, pour mieux en cerner les limites, voire les abandonner si elles s'avèrent non pertinentes. Ainsi, nous souhaitons innover, réfléchir et mettre en phase le métier de la psychothérapie avec les demandes et les besoins sociaux. Nous sommes une profession qui se déchire sur la base d'*a priori* plus idéologiques que théoriques et des ouvertures prometteuses sont dénigrées sans que l'on fasse l'effort de comprendre ce qu'elles apportent. Je n'en veux pas dans le Centre Pierre-Janet. Il faudra être ouvert, se remettre en question et accepter de transmettre.

En psychologie, après le master, les étudiants vont habituellement se former ailleurs. J'ai souhaité développer une offre de formation post-master pour que nos étudiants poursuivent leur collaboration avec nous. Comme en médecine, ils pourront accéder à des formations de type DU dans différentes spécialités. Nous en avons ainsi développé huit, et nous en projetons sept autres d'ici à 2020. Nous sommes, par exemple, accrédités EMDR-Europe pour l'enseignement de cette approche psychothérapeutique.

> *Les praticiens sont en mesure de montrer ce qu'ils font, et les étudiants peuvent ensuite les interpeller, dans une démarche formatrice.*

Note

1. La réification consiste à transformer ou à transposer une abstraction en un objet concret, à appréhender un concept comme une chose concrète.

Nous sommes la première structure universitaire en France et la seconde en Europe à avoir organisé la formation à l'EMDR. Nous disposons aussi d'une formation nationale en sexologie (AIHUS), sur le psychotraumatisme, les troubles dissociatifs ou la psychologie positive. Bref, tous ces DU sont directement en prise avec la pratique clinique et la recherche. Je ne vais pas énumérer toutes les formations, mais certaines de ces formations fonctionnent déjà depuis 2006.

D. C. : Pourquoi Pierre Janet ? En quoi ce grand nom de la psychopathologie vous a-t-il inspiré ?

C. T. : Nous voulions redonner sa place à l'un des plus éminents cerveaux de la psychologie mondiale, injustement traité. Rappelons que Pierre Janet a commencé sa carrière scientifique de philosophe, psychologue et psychothérapeute avant celle de Sigmund Freud, et l'a exercée plus longtemps que ce dernier. Paradoxalement, tous ses travaux sur la psychopathologie et la psychothérapie des névroses ont progressivement été éclipsés par la psychanalyse, qui a connu un succès bien plus grand. Élisabeth Roudinesco écrit, dans son *Histoire de la psychanalyse en France* (1982) : « *Son œuvre sert de fourre-tout et sa place n'est nulle part.* » Mais le temps de la reconnaissance semble enfin venu. En fait, Pierre Janet est très connu à l'étranger. Il existe aussi des spécialistes de ces travaux en France, comme Isabelle Saillot, avec laquelle nous travaillons, ou encore Louis Crocq. D'éminents chercheurs étrangers, comme Onno van der Hart en Hollande, se sont appuyés sur sa contribution pour développer l'une des théories psychopathologiques les plus en vogue et sans doute la plus riche du moment dans le domaine du psychotraumatisme : la théorie de la dissociation structurelle. Les idées théoriques et les observations cliniques de Pierre Janet font l'objet, sur le plan international, d'une approche nouvelle qui n'est plus seulement historique. Le travail de Pierre Janet est d'abord celui d'un scientifique. En ce sens, il est bien moins spéculatif que celui de Freud. On peut le considérer comme un précurseur en France de la psychologie médicale et clinique. Janet, qui disposait d'une grande expérience clinique, était à la fois un théoricien, un chercheur et un clinicien hors pair préoccupé par le soin et le traitement de ses patients. C'est au fil des quelque cinq mille observations minutieuses prises de sa main que Janet a en effet élaboré ce qu'il appelait sa « méthode du stylographe ». Cette méthode consistait à être à l'écoute du malade, à prendre des notes détaillées, à étudier ses conduites, dresser une biographie minutieuse et combler les blancs de façon inlassable. Ce sera l'origine de la « méthode de l'analyse psychologique » que l'on doit donc à Pierre Janet, méthode qui permet de procéder à une véritable analyse de chaque cas et de donner tout son sens →

→ au symptôme. Janet était tellement méticuleux dans sa prise de note qu'on l'appelait le « Docteur Crayon » !
Le Centre éponyme que nous avons mis sur pied à Metz s'inscrit dans la totale filiation de Janet. Une approche scientifique, un questionnement épistémologique, la pratique de la clinique en vrai, sa transmission, et la volonté de faire avancer la qualité du soin psychologique. Comme Janet, à côté de la recherche de lois générales, nous avons un but et une finalité idiographique se rapportant au cas particulier. La nouveauté est que nous nous sommes donné les moyens, dans une université française, de porter les deux objectifs de manière articulée, ce qui n'était pas possible jusque-là !
Nous nous rapprochons de Janet dans notre conception même de la psychopathologie. Nous considérons comme lui que la plupart des patients ont été handicapés dans leur développement. Ils sont prisonniers d'un obstacle, qui peut être l'expression d'un conflit psychique qu'ils ne parviennent pas à surmonter. Un événement traumatique, ou plusieurs événements, les met dans une situation à laquelle ils sont obligés de réagir, c'est-à-dire à laquelle ils doivent s'adapter, soit par un changement dans leur environnement, soit en eux-mêmes ; selon Janet : « *Tous ces malades semblent arrêtés dans l'évolution de la vie, ils sont "accrochés" à un à obstacle qu'ils n'arrivent pas à franchir. L'événement que nous appelons "traumatique" a créé une situation à laquelle il faut réagir, c'est-à-dire à laquelle il faut s'adapter par des modifications du monde extérieur et de nous-mêmes. Or, ce qui caractérise ces malades "accrochés", c'est qu'ils n'ont pas liquidé la situation difficile*[2]. » C'est là l'enjeu de toute prise en charge psychothérapeutique et la conception de base à partir de laquelle nous pensons le rapport au sujet. Au début est le traumatisme, et celui-ci ne relève en rien du fantasme.

D. C. : Comment est née cette idée ? Quel a été le facteur déclenchant qui vous a décidé à passer véritablement à l'action ?

C. T. : Le déclencheur pour moi a été l'insatisfaction qui accompagne la délivrance du titre de psychothérapeute. Il suffit, à l'issue du master 2 de psychologie clinique, de demander un numéro ADELI auprès l'agence régionale de santé (ARS) de sa région pour devenir psychothérapeute... presque par magie. Nous sommes quasiment les seuls en Europe où l'on ne demande pas de formation complémentaire aux étudiants, y compris de psychologie, pour être psychothérapeute : on considère qu'en étant psychologue clinicien, on est de fait psychothérapeute ! Il me semble que l'exercice du métier de psychothérapeute relève de compétences spécifiques qu'il convient de développer, et qui ne sont souvent qu'effleurées au cours du cursus des étudiants de psychologie. Certains diront qu'ils forment les étudiants à la psychothérapie, notamment dans des approches psychoanalytiques. C'est sans doute vrai ! Mais la psychothérapie ne se réduit plus à une seule approche et la littérature nous oblige non seulement à une certaine humilité en la matière, et, aussi, à une ouverture qui se doit d'aller d'ailleurs bien au-delà de notre propre discipline (*cf.* plus haut). Donc j'ai souhaité disposer d'un espace susceptible d'accueillir non seulement des patients venant consulter au Centre Pierre-Janet (psychothérapie individuelle, couple, famille, souffrance au travail, sexologique, coaching, consultation à distance, consultation à domicile, etc.), mais aussi des professionnels de la psychothérapie, experts dans leur domaine. Nous avons pour ce faire mobilisé les compétences de plusieurs dizaines de psychothérapeutes libéraux, sélectionnés pour leur expertise et pour leur volonté de transmettre leur expérience. Nous nous sommes entourés de superviseurs nationaux et internationaux reconnus dans leur domaine. Ils encadrent ainsi la pratique des psychothérapeutes seniors et juniors du Centre, mais aussi des étudiants de master et de doctorat concernés. Enfin, nous avons permis à certains étudiants de master 2 de faire leur stage de professionnalisation au sein du CPJ. Pour les doctorants dont la finalité est de devenir des professionnels de la psychothérapie, il est possible de bénéficier d'un statut inédit de « résident », qui peut se comparer à une sorte d'internat en médecine. Ils s'inscrivent à mi-temps en doctorat, et nous nous engageons à leur donner une activité clinique, de manière progressive. De plus, ils bénéficient de facilités de financement pour les DU qu'ils souhaitent faire. Ils ont également accès à toutes les activités que propose le CPJ (séminaires, supervisions, congrès, etc.). En contrepartie, ils sont accompagnés pied-à-pied par un encadrant à qui ils rendent compte du suivi de tous leurs patients. Certaines séances peuvent même être enregistrées (avec l'accord des patients). L'objectif est la maîtrise du métier ! Le premier « résident » commence son activité en janvier 2018.

D. C. : Comment avez-vous organisé la création du CPJ, avec quel modèle économique?

C. T. : Le Centre Pierre-Janet est devenu un service de l'université de Lorraine. Son statut va encore évoluer. Mais il est important de comprendre que le CPJ est un dispositif qui fonctionne sur fonds propres ! C'est parfois difficile à comprendre lorsque l'on est universitaire. Avec Édith Maggipinto, nous sommes allés, cinq années durant, chercher les fonds nécessaires, qu'ils soient publics ou privés, pour initier le démarrage du CPJ.

Note

2. Janet P., 1928, *Les Médications psychologiques. Études historiques, psychologiques et cliniques sur les méthodes de la psychothérapie*, Paris, Félix Alcan.

Ce ne fut pas une mince affaire, car il a fallu convaincre tous nos partenaires de la pertinence du projet. Le budget de la première phase du projet (CPJ 1) – jusqu'en 2020 – est de plus de 5 millions d'euros. C'est-à-dire que jusqu'à cette date les recrutements et les projets de recherche sont financés. Ensuite, c'est CPJ 2 qui débutera à partir de 2021. Il s'agira alors de générer suffisamment d'activité (psychothérapie, formation, recherche) pour parvenir à l'équilibre financier. Ce sont les consultations, les formations et l'activité de la plate-forme de soutien méthodologique à la recherche qui devront financer le fonctionnement du centre. Pour CPJ 1, nous sommes allés partout en France rencontrer des mutuelles, des assurances et des banques, mais aussi des entreprises. Il s'agissait également de rencontrer tous les acteurs publics de notre région. Les membres fondateurs sont des groupes nationaux comme la MGEN, le groupe de supermarché Cora, la banque BPLC, ainsi que l'association thionvilloise d'aide aux victimes. Tous ont été convaincus. Mais il s'agit aussi d'organismes comme la ligue nationale contre le cancer, qui est un partenaire privilégié, fidèle et soutenant : nous avions, en effet, commencé un travail avec la Ligue départementale de la Moselle qui a été moteur pour ce projet. Les pouvoirs publics, comme la région Grand-Est, le conseil départemental de la Moselle, Metz-Métropole, sont également parmi les membres financeurs du Centre Pierre-Janet. Il convient aussi de ne pas oublier la considérable participation du Feder (Europe). L'université de Lorraine s'est pour sa part engagée sur différents plans, financier bien entendu, mais aussi par la mise à disposition de locaux qui représenteront près de 1 000 m² pour les trois activités du Centre Pierre-Janet d'ici à 2020. On le voit : l'engagement institutionnel est fort.

Donc le modèle économique du CPJ est très particulier, car il ne s'agissait pas d'espérer ou d'attendre que les budgets nous arrivent comme par magie. Je ne crois pas aux incantations magiques. Nous avons pris notre bâton de pèlerin et nous sommes allés frapper aux portes des mécènes potentiels. Parfois ce fut productif, et d'autres fois nous étions confrontés à de grands moments de solitude. Nous poursuivons d'ailleurs ce mouvement et sommes à la recherche d'autres soutiens financiers. Les entreprises et les associations sont une cible privilégiée. Il nous faut aujourd'hui générer une activité suffisante sur le plan de la consultation, de la formation continue et de la recherche pour pérenniser le dispositif et maintenir les emplois que nous avons créés. Cela relève de ma responsabilité !

Pour financer le projet, nous sommes allés partout en France rencontrer des mutuelles, des assurances, des banques et des entreprises.

D. C. : Quelles sont les principales problématiques pour lesquelles le Centre Pierre-Janet est compétent ?

C. T. : Le champ d'action du CPJ est vaste ! Il est non seulement déterminé par les orientations de recherche qui sont celles du laboratoire APEMAC/EPSAM EA 4360 dont nous sommes issus, mais aussi par les problématiques sociétales actuelles, sur lesquelles nous nous sommes illustrés toutes ces dernières années pour en réduire les conséquences :

- les violences familiales et les problématiques d'attachement,
- les violences sociales et professionnelles,
- les effets des maladies chroniques sur la santé psychique des malades et de leurs proches (notamment le cancer),
- le vieillissement cognitif et affectif des plus âgés,
- le handicap et ses conséquences,
- les troubles de la sexualité,
- la potentialisation des ressources,
- les risques psychosociaux et la souffrance au travail,
- la prise en charge des victimes d'attentat.

D. C. : Y a-t-il un dispositif particulier qui permet aux plus démunis d'avoir accès à ces soins psychologiques ?

C. T. : L'état des lieux que l'on peut faire en matière d'offre de soin psychothérapeutique pour les plus démunis est qu'elle reste très limitée. Il existe un manque cruel entre un secteur public surchargé et une activité libérale non remboursée et souvent trop coûteuse pour un public ayant des ressources financières limitées. Il était essentiel que le CPJ puisse s'inscrire dans une démarche citoyenne pour permettre à ce public de bénéficier de l'expertise de ses professionnels et de soins de haut niveau, le tout sans discrimination financière. Pour ce faire, nous sommes allés à la rencontre de mécènes en leur disant : « *Vous financez le foot et le handball, c'est très bien, mais je vous propose de financer aussi la santé des plus pauvres. Certaines personnes ont besoin de soins psychiques et n'ont pas les moyens d'aller dans les cabinets libéraux. Elles n'auraient même pas les moyens de venir chez nous. Eh bien, achetez de la consultation* a priori, *et nous, nous la distribuerons aux plus démunis moyennant un prix de quatre ou cinq euros.* » Nous avons donc créé le concept de « consultation suspendue © » (inspiré du « café suspendu » né dans les années 1950 à Naples, en Italie). Une consultation est dite « suspendue » parce qu'elle est prépayée par les mécènes. Elle se trouve en suspens en attendant d'être proposée à un patient qui consultera au CPJ. Cela peut se faire soit à son initiative soit à l'initiative des associations partenaires du CPJ (associations caritatives, associations d'aides aux victimes, etc.). Le patient participe néanmoins très →

→ modestement (5 €) au financement de la consultation. Comme la Fondation université de Lorraine permet aux entreprises d'obtenir des abattements fiscaux, tout le monde s'y retrouve. Par ailleurs, je suis allé voir la ligue contre le cancer en Moselle, qui va acheter des « consultations suspendues spécifiques ». Dans le contexte très particulier du cancer, tous les malades auront ainsi la possibilité de bénéficier d'une prise en charge psychothérapeutique tout au long de la maladie au sein du CPJ ou du réseau régional des psychologues du CPJ, sans n'avoir rien à débourser de leur poche. C'est une première nationale.

Le psychologue et-ou psychothérapeute qui intervient au Centre Pierre-Janet se doit d'être ouvert, curieux et bienveillant sur l'évolution du métier.

Nous sommes fiers de cette invention. La « consultation suspendue » va permettre aux plus nécessiteux de bénéficier d'une psychothérapie adaptée et espérons-le efficiente. Cela fait d'ailleurs l'objet d'un programme de recherche important qui vise à évaluer l'intérêt pour ces personnes en difficulté de bénéficier de ce dispositif. Pour nous, c'est un engagement citoyen fort, par lequel nous souhaitons inscrire le CPJ dans la vie de la société, en mettant à la disposition des citoyens les plus modestes ou les plus en difficultés les avancées les plus récentes de la science, dans le domaine des psychothérapies et des prises en charges non médicamenteuses. Les consultations suspendues vont démarrer dans le cadre de conventions de partenariat avec certaines structures qui vont nous adresser les patients qui en ont le plus besoin. Pour démarrer le projet, nous avons opté pour un programme de recherche dans lequel les patients vont donc être inclus (étude observationnelle de soins courants). Cela nous donnera à termes des arguments encore plus solides sur la pertinence de ce type de dispositif à l'adresse des plus fragiles socialement !

D. C. : Comment envisagez-vous les liens entre pratique clinique et formation continue au sein du Centre Pierre-Janet?

C. T. : Il existe un cercle vertueux entre les différents pôles qui organisent la conception et le fonctionnement du CPJ. La pratique clinique et ses limites doivent nous conduire à promouvoir de nouvelles questions de recherche. À l'inverse, les résultats de la recherche doivent nous faire évoluer vers une conception plus éclairée des pratiques psychothérapeutiques. Ces savoirs, qui sont le socle de ce que doit être le métier de psychothérapeute, pourront être accessibles aux professionnels, grâce aux formations courtes ou DU. Nous développons actuellement, en lien avec la Ligue nationale contre le cancer, un diplôme innovant pour les bénévoles et les professionnels du soin dans le domaine de l'oncologie. Il s'agit de proposer des approches nouvelles, susceptibles de proposer des soins psychiques individualisés dans ce domaine. Conçu pour être délivré en présentiel, mais aussi « à distance », grâce à des supports vidéo introductifs, cette formation est en cours d'élaboration avec la participation de nombreux professionnels. À l'avenir, nous souhaitons faire une place de choix à la formation à distance et innover aussi dans ce sens. Il nous faut penser des formations diplômantes qui intègrent les nouvelles technologies.

D. C. : En quoi consistera la plate-forme de recherche du Centre Pierre-Janet?

C. T. : Pour nous, la recherche est essentielle. Elle est le moteur de l'ensemble des activités du CPJ. Et nous ne devons pas oublier que nous sommes à l'université. L'idée du pôle Recherche est comparable à ce qui se passe dans les centres d'investigation clinique (CIC) au sein des CHU. Les médecins ont l'habitude de ce type de dispositif. Nous moins. Pour ce faire, nous avons recruté deux épidémiologistes qui sont disponibles pour aider les équipes de recherche et les laboratoires en psychologie et en sciences humaines à développer des programmes ambitieux dans le champ de la prise en charge et, plus largement, dans l'étude des comportements de santé. Il nous faut faire en sorte que les besoins qui vont surgir dans le cadre de la pratique clinique débouchent sur des formations, mais aussi sur des projets de recherche innovants. Par exemple, quelle doit être la place des nouvelles technologies dans la prise en charge de demain ? Quelle est la place des neurosciences dans le développement de nouvelles formes de psychothérapie ? Quelle est la validité de celles-ci ? Quelles réponses psychothérapeutiques proposer aux malades du cancer ? Comment adapter les prises en charge aux différents stades de la maladie ? Toutes ces questions, qu'on se pose au quotidien dans notre pratique clinique, font et feront l'objet de nouveaux programmes de recherche qui vont se répercuter directement sur le pôle clinique et la pratique psychothérapeutique. Actuellement, nous travaillons beaucoup sur le développement de recherches dans le domaine de la prise en charge, *via* la psychothérapie EMDR, des troubles anxio-dépressifs des femmes atteintes par le cancer du sein. C'est un financement de plus 200 000 euros que nous avons obtenu pour monter la première étude contrôlée randomisée (ECR) dans ce domaine, avec cette approche qu'est l'EMDR. C'est par l'entremise du pôle Recherche du CPJ que cela a été possible. Cet appui méthodologique est essentiel, et s'accompagne en outre d'un appui règlementaire qui s'impose aux chercheurs dans ce domaine, notamment avec la publication des décrets d'application de la loi Jardé qui encadre aujourd'hui

toutes les recherches sur la personne humaine dès lors qu'elles touchent à la santé au sens large. Il nous faut être plus solides sur le plan méthodologique et nous faire accompagner par des compétences nouvelles. Cette plate-forme est en soi une petite révolution.

D. C. : Comment les psychologues de votre région bénéficient-ils des apports de la recherche qui se déroule au sein du Centre Pierre-Janet?

C. T. : Tout d'abord, nous avons réuni en 2016 plus de deux cents professionnels du soin psychique pour leur présenter le Centre Pierre-Janet. Il s'agissait d'une part de les rassurer quant au fait que notre dispositif venait en complément des réseaux de soin existants. Nous sommes sur des problématiques qui restent spécifiques et il y a des domaines sur lesquels nous n'avons aucune compétence. Nos collègues deviennent alors des ressources vers lesquelles nous pourrons envoyer les patients qui ne relèvent pas de notre domaine. À l'inverse, en ce qui concerne notre expertise, nous pourrons venir en appui à nos collègues (qui sont d'ailleurs souvent d'anciens étudiants), qui, le cas échéant, pourraient être mis en difficulté sur le plan clinique. Il s'agissait aussi pour nous de trouver parmi tous ces professionnels des volontaires motivés pour venir proposer du temps clinique au sein du CPJ. Ainsi, dix-huit collègues, travaillant dans différents domaines, sont depuis devenus des référents qui ont accepté de mettre une à plusieurs demi-journées de consultations à la disposition des patients du CPJ. Ils sont bien entendu rémunérés (un peu moins que dans le cadre de leur activité privée). Ces consultations peuvent avoir lieu soit dans les locaux du CPJ à Metz, soit dans leur propre cabinet, ce qui nous permet de couvrir tout le territoire du département de la Moselle, et sans doute demain de la région Grand Est. Une des conditions de cette participation est d'accepter de participer à la formation des plus jeunes. Afin de leur expliquer les démarches et les choix thérapeutiques qui sont proposés aux patients. Parfois les laisser faire jusqu'à une autonomisation totale. C'est l'un des objectifs principaux ! Enfin, il est proposé à tous ces professionnels de participer plusieurs fois par an à des supervisions gratuites, ainsi qu'à des séminaires de recherche dans le domaine de la psychothérapie. Notons aussi qu'au-delà des formations gratuites ou payantes qui sont mises en place pour les professionnels, la testothèque du CPJ, qui a vocation à devenir l'une des plus dotées en France, leur est ouverte moyennant un abonnement modeste pour le paiement des consommables. Enfin, il est proposé aux professionnels de participer aux protocoles de recherche portés par le CPJ, ou par les différents laboratoires de recherche qui collaborent avec lui. Ainsi, des ECR ou des études plus cliniques sont régulièrement proposées et nécessitent de faire des inclusions, avec l'accord des patients et donc des praticiens.
Ce sont là des pistes dynamiques qui ont mobilisé de nombreuses bonnes volontés. Ces professionnels ont compris quel pouvait être l'intérêt pour eux, pour la discipline, et pour les générations à venir.

D. C. : Et les événements à venir : conférences ? séminaires ? colloques ?

C. T. : Avec le laboratoire APEMAC, nous avons organisé les 19 et 20 mai 2017 une manifestation importante sur la « pleine conscience », une approche prometteuse que nous souhaitons porter dans les différents pôles du CPJ. En septembre prochain, nous accueillerons un séminaire de recherche européen sur la psychothérapie EMDR. En 2018, nous organiserons, à Luxembourg, un congrès sur les violences sexuelles. Nous accueillerons également le second congrès francophone de psychologie positive. Donc une programmation riche et stimulante dans des domaines variés et d'une grande actualité. Mais, surtout, le 3 octobre 2017, à l'Arsenal de Metz, nous accueillerons Boris Cyrulnik pour une conférence sur « Psychothérapie et cerveau ». Boris Cyrulnik est le parrain du Centre Pierre-Janet. Il nous a fait cet honneur parce que je crois qu'il nous fait confiance et qu'il a compris la portée du projet. Je n'avais jamais rencontré une personne avec une telle notoriété et en même temps une telle gentillesse. C'est une immense fierté pour nous !
Ce sera aussi l'occasion de fêter les vingt ans de la psychologie de la santé à l'université de Lorraine (site de Metz), dans le cadre de l'unité APEMAC qui, rappelons-le, fut un soutien majeur à la création du CPJ. D'une manière purement symbolique, nous organiserons une remise de diplôme pour notre vingtième promotion de master 2 de psychologie de la santé. Un passage de relais important…

D. C. : Le mot de la fin, Cyril Tarquinio?

C. T. : J'espère que la création du Centre Pierre-Janet donnera envie à mes collègues universitaires d'autres villes ou régions de créer à leur tour des centres similaires au nôtre. Je rêve d'un réseau de dispositifs similaires où la psychothérapie aurait toute sa place et où des échanges pourraient être mis sur pied. Je suis prêt à les aider et à leur faire profiter de notre expérience. Le mot de la fin : j'espère que Pierre Janet serait fier et cautionnerait ce centre qui porte son nom aujourd'hui. Je relis toute son œuvre et j'en suis impressionné. C'était un grand chercheur, un immense clinicien. Ce centre lui est dédié !

D. C. : Merci pour cet échange, succès et longue vie au Centre Pierre-Janet de Metz, en espérant que cette initiative en inspire beaucoup d'autres dans l'intérêt de tous : universitaires, étudiants, public et psychologues praticiens.